

Procès-verbal 254^e réunion du Comité de direction 7 et 8 février 2020

Sont présents :

Brenda Austin-Smith, présidente (UMFA)
Peter McInnis, vice-président (ST.FXAUT)
Yalla Sangaré, trésorier (APPBUSA)
James Compton, président sortant (UWOFA)
Robin Whitaker, représentante ordinaire (Général) (MUNFA)
Laurence McFalls, représentant ordinaire (Québec) (SGPUM)
Alison Hearn, présidente, Comité de la liberté académique
et de la permanence de l'emploi (UWOFA)
Sue Blair, présidente, Comité de la négociation collective et des avantages économiques (AUNBT)
Sarika Bose, présidente, Comité du personnel académique contractuel (UBCFA)
Tim Ribaric, président, Comité des bibliothécaires et des archivistes (BUFA)
Momin Rahman, coprésident, Comité de l'équité (TUFA)

David Robinson, directeur général
Tony Cantin, directeur des finances, opérations et ressources humaines
Pam Foster, directrice de la recherche et de l'action politique
Valérie Dufour, directrice des communications
Margaret McGovern-Poté, adjointe exécutive au directeur général

N'ont pu assister :

Serge Jolicoeur, représentant ordinaire (Francophone) (ABPPUM)
Pat Armstrong, coprésidente, Comité de l'équité (YUFA)
David Newhouse, représentant ordinaire (Autochtone) (TUFA)
Marc Schroeder, représentant ordinaire (Général) (MRFA)

Allocution d'ouverture et reconnaissance du territoire

La présidente souhaite la bienvenue aux membres et reconnaît que la réunion se tient sur le territoire non cédé du peuple algonquin.

01. Adoption de l'ordre du jour

MCINNIS/RIBARIC : QUE l'ordre du jour soit adopté en l'état.

ADOPTÉE**02. Approbation des procès-verbaux du Comité de direction**

a. Réunion des 26 et 27 novembre 2019

Il est signalé que D. Newhouse et M. Schroeder figurent à la fois dans la liste des membres présents à la réunion et des membres absents, et qu'ils devraient être supprimés de la liste des membres présents.

COMPTON/WHITAKER : QUE le procès-verbal de la réunion des 26 et 27 novembre 2019 soit approuvé avec la modification susmentionnée.

ADOPTÉE**03. Suivi des réunions précédentes**

a. Revue de la liste des mesures à prendre

La liste est passée en revue.

04. Rapport de la présidente

La présidente rend compte des réunions auxquelles elle a assisté depuis la dernière réunion du Comité de direction tenue les 26 et 27 novembre 2019. Elle fait l'éloge de l'assemblée du Conseil de l'ACPPU de novembre, insistant sur l'excellence de certains des panels prévus au programme et sur l'occasion unique pour les délégués d'accueillir les membres de la famille de Carlos Zambrano Escamilla qui viennent tout juste de le rejoindre au Canada. L'ACPPU apporte son aide à Carlos, ancien président du Sindicato de Profesores de la Fundación Universidad Autónoma de Colombia, qui a demandé le statut de réfugié au Canada. La présidente souligne que l'assemblée du Conseil s'est déroulée entièrement sous le thème *L'union fait la force* avec, en toile de fond, le conflit de travail à l'Université du nord de la Colombie-Britannique. L'assemblée a également comporté un débat sur les relations entre la Caisse de défense et l'ACPPU. La présidente fait aussi part de sa participation au forum pour les agents des griefs principaux les 13 et 14 décembre à Ottawa, et au forum pour les présidents les 18 et 19 janvier qui s'est tenu également à Ottawa. Elle signale que les membres du personnel académique de Mount Allison sont en grève et qu'un appel a été lancé pour dresser les piquets de grève.

05. Rapport du directeur général

Le directeur général fait état des sérieuses inquiétudes qui se développent face à l'imminence des mesures législatives antisyndicales en Alberta. Il abordera le sujet à un point ultérieur de l'ordre du jour. Il fait également état des préoccupations suscitées en Ontario par la législation sur les restrictions salariales et par la nécessité de travailler en collaboration avec nos associations membres aux niveaux local et provincial pour contrer ces menaces. Il met

l'accent sur certaines des activités spéciales qui se dérouleront dans le cadre de la présente réunion du Comité de direction.

06. Action politique

a. Relations gouvernementales

P. Foster, directrice de la recherche et de l'action politique, rend compte de certains points d'intérêt figurant au programme législatif, dont :

- l'Accord Canada-États-Unis-Mexique – les répercussions sur la *Loi sur le droit d'auteur*;
- l'organisme de surveillance pour l'Agence des services frontaliers;
- La Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et conventions de l'Organisation internationale du Travail;
- les projets de loi d'initiative parlementaire sur l'élargissement de l'accès au congé de soignant et une éventuelle proposition sur la Loi sur l'éducation postsecondaire.

Elle fait également état d'un certain nombre de dossiers stratégiques dont l'ACPPU suit l'évolution, dont :

- les subventions et prêts canadiens d'études – le financement prévu dans le Budget 2020;
- les initiatives de gouvernement ouvert et de la science ouverte – consultations prévues pour le printemps;
- l'Université de l'Ontario français – financement fédéral éventuel;
- la mise sur pied d'un groupe de travail qui se penchera sur l'éducation postsecondaire dans les régions de l'Arctique et du Nord du Canada;
- le Financement accordé au Conseil de recherches en sciences humaines au titre de subventions de recherche sur le genre, la diversité et la race.

i. Les 100 premiers jours

P. Foster passe en revue les plans de sensibilisation auprès du nouveau gouvernement fédéral. L'ACPPU a élaboré une feuille de route à l'intention du gouvernement, dans laquelle elle formule des recommandations concrètes sur des mesures à prendre pour renforcer le système canadien d'éducation postsecondaire. Une copie du rapport intitulé *L'opportunité fédérale : le renforcement du savoir pour 2020 et au-delà* est incluse dans le dossier de réunion.

Une copie d'un article d'opinion rédigé par Brenda Austin-Smith, présidente de l'ACPPU, et David Newhouse, président du Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire des Autochtones, et publié dans le *Hill Times* sous le titre *Indigenization as one path to reconciliation*, à la reprise des travaux parlementaires en janvier, est incluse dans le dossier de réunion.

ii. Semaine de relâche parlementaire – Du 2 au 6 mars 2020

P. Foster indique que la semaine de relâche parlementaire aura lieu du 2 au 6 mars 2020 lorsque les députés retourneront dans leurs circonscriptions pour rencontrer leurs électeurs et leurs intervenants. L'ACPPU envisage de coordonner une semaine nationale de sensibilisation par la tenue de réunions entre les députés et les représentants des associations membres. Une note portant sur la semaine de

relâche parlementaire et intégrant un lien pour s'inscrire à l'événement est incluse dans le dossier de réunion.

b. Campagnes

i. Pour notre avenir

P. Foster attire l'attention sur de nouvelles initiatives envisagées dans le cadre de la campagne de l'ACPPU *Pour notre avenir* qui appelle à l'établissement d'un partenariat plus ferme en éducation postsecondaire avec le gouvernement fédéral. Parmi les activités planifiées se trouvent les actions de sensibilisation à l'endroit des députés (en ligne et sur le terrain); la journée d'action nationale dans les médias sociaux pour les professeurs contractuels, célébrée le 12 février; des activités provinciales de surveillance plus rigide du financement de l'EPS et des politiques connexes.

ii. Semaine pour un droit d'auteur équitable

P. Foster indique que la Semaine pour un droit d'auteur équitable se déroulera du 24 au 28 février. L'ACPPU invitera ses membres à prendre des mesures en ligne.

iii. Gouvernance

P. Foster indique que nous avons reçu de l'Association des professeurs et des professionnels de l'Université de Saint-Boniface une demande d'aide à l'organisation d'une campagne sur la gouvernance.

iv. Action contre le changement climatique

P. Foster fait état de l'atelier sur le climat que l'ACPPU est en train de mettre sur pied pour aider les associations membres intéressées à négocier leurs actions en faveur du climat. Ce projet a reçu du financement dans le cadre du projet de recherche du CRSH *Adaptation des milieux de travail canadiens aux effets des changements climatiques*. Larry Savage de l'Université Brock agit à titre de conseiller académique pour l'ACPPU. L'ACPPU s'occupera d'élaborer les ressources éducatives pendant l'année et travaillera de concert avec les associations intéressées à compter de l'automne prochain. Une copie de la proposition de projet de l'ACPPU est incluse dans le dossier de réunion.

c. Équité

i. Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA)

Le sous-groupe du Comité de direction chargé de la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA) a été créé en novembre 2019. Après avoir procédé à un examen du protocole de DORA, le sous-groupe formé de T. Ribaric, R. Whitaker, P. Armstrong et D. Newhouse recommande que l'ACPPU adhère à la Déclaration. Il est aussi recommandé que le Comité de la négociation collective et des avantages économiques analyse le protocole de DORA afin de déterminer comment il pourrait servir à améliorer la teneur des dispositions des conventions collectives sur l'évaluation de la recherche.

COMPTON/BLAIR : QUE l'ACPPU adhère à la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche.

ADOPTÉE

d. Libertés civiles

i. Hassan Diab

P. Foster fait état de la poursuite que Hassan Diab tente contre le gouvernement fédéral pour le rôle que le Canada a joué dans son extradition et son emprisonnement ultérieur en France. Un article de David Cochrane de la CBC, *Hassan Diab and family suing federal government for \$90 million over failed terrorism probe*, publié le 13 janvier 2020, est inclus dans le dossier de réunion.

ii. Mohamed Harkat

P. Foster indique que l'ACPPU souscrit à l'appel d'Amnistie Internationale à stopper l'extradition de Mohamed Harkat vers l'Algérie. Une copie de la lettre d'Amnistie Internationale en date du 10 décembre 2019 adressée au ministre de la Sécurité publique est incluse dans le dossier de réunion à titre d'information.

e. Affaires internationales

i. Partenariats de solidarité

A. Fédération palestinienne des syndicats de professeurs et employés universitaires

Le directeur général fait état du nouveau programme de formation que la Fédération palestinienne élabore actuellement avec le soutien de l'ACPPU.

B. Association des professeures et professeurs d'université du Ghana

Le directeur général indique que l'Association des professeures et professeurs d'université du Ghana souhaite organiser une visite d'étude au Canada en vue de s'instruire sur la négociation collective décentralisée.

C. Association des chargés de cours des collèges du Zimbabwe

Le directeur général fait état de la dégradation de la situation économique au Zimbabwe et des répercussions de cette conjoncture sur le personnel académique. Il mentionne que l'Association des chargés de cours des collèges du Zimbabwe a tenu son congrès en décembre avec un soutien financier de l'ACPPU.

D. Mouvement universitaire malaisien

Le directeur général fait état de la demande d'aide financière que le Mouvement universitaire malaisien a présentée à l'ACPPU en vue de la tenue d'un forum régional sur la liberté académique et la gouvernance collégiale. Il fera le suivi auprès du Mouvement afin d'obtenir des informations

supplémentaires portant entre autres sur l'aperçu du programme et le budget du forum.

E. Pakistan

Le directeur général exprime des inquiétudes à propos des violations des droits de la personne qui ont cours au Pakistan. Étant donné la dégradation de la situation, les travaux qui devaient être entrepris avec la Commission de l'enseignement supérieur du Pakistan sont suspendus.

iii. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Le directeur général rend compte des activités du groupe de travail de l'OCDE sur l'éducation supérieure.

iv. Organisation internationale du Travail (OIT)

Il n'y a rien de nouveau à signaler.

v. Internationale de l'Éducation

Le directeur général indique que la prochaine Conférence sur l'éducation supérieure se tiendra à Mexico du 14 au 16 décembre 2020.

vi. Appels et campagnes

A. Pakistan

Le directeur général fait état de la déclaration publiée le 2 janvier dans laquelle l'ACPPU demande aux autorités pakistanaïses de libérer Junaid Hafeez, maître de conférence de 33 ans à l'université Bahauddin Zakariya de Multan. Après avoir été attaqué par un groupe islamiste pour ses enseignements « libéraux », Hafeez a été reconnu coupable de blasphème pour avoir écrit une série de messages dans Facebook. Arrêté en mars 2013, il est détenu en isolement depuis juin 2014. Il a été condamné à mort par un tribunal pakistanais en décembre 2019. Une copie d'un article de l'ACPPU sur le sujet est incluse dans le dossier de réunion.

B. Inde

Le directeur général fait état de la déclaration publiée le 15 janvier dans laquelle l'ACPPU condamne le gouvernement indien pour avoir soutenu les attaques violentes de la police et du gouvernement dans trois des principales universités de l'Inde : Jamia Millia Islamia, l'Université musulmane d'Aligarh (AMU) et l'Université Jawaharlal-Nehru (JNU). Les enseignants et les étudiants ont manifesté contre les modifications des lois sur la citoyenneté et contre une proposition demandant l'enregistrement de tous les citoyens du pays. Une copie de l'article de l'ACPPU sur le sujet est incluse dans le dossier de réunion.

C. Hong Kong

Le directeur général fait état de la déclaration publiée le 18 novembre dans laquelle l'ACPPU condamne les autorités de Hong Kong pour avoir soutenu les violences policières exercées contre les manifestants à l'Université chinoise de Hong Kong (CUHK) et à l'Université polytechnique de Hong Kong. Une copie de l'article de l'ACPPU sur le sujet est incluse dans le dossier de réunion.

D. Iran

Le directeur général fait état de la déclaration publiée le 8 janvier dans laquelle l'ACPPU exprime ses condoléances aux familles, aux amis et aux proches des 176 victimes qui sont décédées dans l'écrasement d'un avion en Iran. Une copie de l'article de l'ACPPU sur le sujet est incluse dans le dossier de réunion.

f. Projet de loi 124 de l'Ontario, *Loi visant à préserver la viabilité du secteur public pour les générations futures*

Le directeur général indique qu'une coalition de syndicats et d'associations d'employés de l'Ontario a entrepris d'intenter une procédure de contestation fondée sur la Charte en vue d'abroger le projet de loi 124, *Loi visant à préserver la viabilité du secteur public pour les générations futures*. S'il était adopté, le projet de loi permettrait au gouvernement d'imposer un plafonnement des salaires et de la rémunération dans un large éventail de milieux de travail syndiqués et non syndiqués de la province. Le directeur général fait savoir que l'OCUFA a accepté de se joindre à la contestation. Un résumé de la nouvelle mesure législative établi par le cabinet d'avocats Goldblatt Partners est inclus dans le dossier de réunion. Il souligne que la loi imposant des restrictions salariales commence à faire son chemin dans le reste du pays et que l'ACPPU devra trouver des moyens de contrecarrer cette progression.

g. Alberta

Le directeur général fait état des préoccupations que suscite le nouveau modèle de financement fondé sur le rendement (que le gouvernement de l'Alberta a établi pour les établissements postsecondaires).

h. New Brunswick

Le directeur général fait état de la déclaration de principe que la Fédération des associations de professeures et professeurs d'université du Nouveau-Brunswick (FAPPUNB) a élaborée pour marquer son opposition à l'instauration du financement fondé sur le rendement pour les universités publiques du Nouveau-Brunswick. Une copie de la déclaration de principe de la FAPPUNB est incluse dans le dossier de réunion.

07. Affaires relatives aux membres

a. Questions découlant de l'assemblée du Conseil

Le directeur général informe du suivi donné aux résolutions des membres adoptées lors de l'assemblée du Conseil de novembre 2019.

i. UNBCFA

Le directeur général fait état d'une lettre en date du 14 janvier 2020 que l'ACPPU a adressée au président du conseil d'administration de l'Université du nord de la Colombie-Britannique (UNBC) pour demander à la direction de l'établissement de consentir à un processus commun de rétablissement du milieu de travail et d'amélioration des relations avec l'UNBCFA. Dans le cas où la direction ne souhaiterait pas s'engager dans cette voie, l'ACPPU envisagera de mener une enquête indépendante. Une copie de la lettre de l'ACPPU sur la question est incluse dans le dossier de réunion.

ii. University and College Union (UCU), Royaume-Uni

Le directeur général fait état du courriel que l'ACPPU a envoyé au secrétaire général de l'UCU, Jo Grady, pour manifester son soutien et sa solidarité avec les collègues britanniques qui ont participé au mouvement de grève.

iii. ACIFA

Le directeur général indique que l'ACPPU témoigne sa solidarité à l'Association du personnel académique des collèges et instituts de l'Alberta (ACIFA) et à ses membres dans la quête d'ententes équitables qu'ils négocient dans le contexte difficile des profondes compressions budgétaires provinciales et dans le cadre d'un nouveau régime de relations du travail qui autorise dorénavant les mouvements de grève et de lock-out.

iv. Prof. Emily Eaton, Université de Regina

Le directeur général fait état de l'aide financière de 12 000 \$ versée à la professeure Emily Eaton de l'Université de Regina pour appuyer sa contestation judiciaire de la décision de l'Université de Regina de ne pas suivre la recommandation de la Commission à la protection de la vie privée et à l'information de la Saskatchewan de divulguer les renseignements relatifs au financement externe (public et privé) des projets de recherche sur les combustibles fossiles. Il précise que les fonds ont été confiés en fiducie au conseiller juridique de la professeure Eaton.

v. Politiques du gouvernement de l'Ontario pour la liberté d'expression

Le directeur général indique que le Conseil a adopté à son assemblée de novembre 2019 une motion demandant à l'ACPPU de rédiger un bulletin et une ébauche de clause modèle sur la liberté d'expression traitant des préoccupations des collèges et des universités relatives à la sécurité et à leurs coûts, et garantissant l'accès à la liberté d'expression sur tous les campus sans égard à la capacité de payer. Il souligne qu'il a renvoyé la question au Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi pour discussion à sa réunion de mars 2020.

vi. Bolivie

Le directeur général fait état de la lettre en date du 6 janvier 2020 que l'ACPPU a adressée à la ministre des Affaires mondiales pour exprimer ses graves préoccupations devant le refus du gouvernement canadien de s'opposer au coup

militaire de novembre 2019 en Bolivie et en raison de son soutien au gouvernement Anaz provisoire non élu, et pour demander au gouvernement canadien de chercher à trouver un règlement pacifique de la crise. Une copie de la lettre de l'ACPPU sur la question est incluse dans le dossier de réunion.

vii. Enquête sur les centres de counselling des universités

Le directeur général indique que le Conseil a adopté à son assemblée de novembre 2019 une motion demandant que l'ACPPU mène une enquête sur les centres de counselling des universités dans tout le pays pour déterminer les préoccupations passées et actuelles des membres du corps professoral des services de counselling, y compris, mais sans s'y limiter, les questions et problèmes liés à la liberté académique et à la charge de travail. Il informe du suivi donné par le service de la recherche et de l'action politique de l'ACPPU.

viii. Chili

Le directeur général fait état de la lettre en date du 3 janvier 2020 que l'ACPPU a adressée au président de la République du Chili pour faire part de ses sérieuses préoccupations face à la répression des manifestations publiques par le gouvernement chilien et pour demander à celui-ci de chercher à trouver un règlement pacifique de la crise. Une copie de la lettre de l'ACPPU sur la question est incluse dans le dossier de réunion.

ix. Caisse de défense de l'ACPPU

Le directeur général indique que le Conseil a adopté à son assemblée de novembre 2019 une motion autorisant le directeur général de l'ACPPU à mener une enquête sur les pouvoirs respectifs des instances dirigeantes de l'ACPPU et de la Caisse de défense de l'ACPPU, et à rendre compte, lors d'une prochaine assemblée du Conseil, des relations entre ces deux instances dirigeantes. Il indique qu'il assistera le 18 février à une réunion du comité de planification et d'orientation de la Caisse de défense. Il a également sollicité des conseils sur la question auprès d'un conseiller juridique externe.

x. Alberta

Le directeur général fait état de la lettre en date du 23 janvier 2020 que l'ACPPU a adressée au premier ministre de l'Alberta pour exprimer sa vive opposition aux coupes importantes dans le financement de l'éducation postsecondaire en Alberta. Une copie de la lettre de l'ACPPU sur la question est incluse dans le dossier de réunion.

xi. Processus de nomination à l'Université de Montréal

Le directeur général fait état de la lettre en date du 12 décembre 2019 que l'ACPPU a adressée au président du conseil d'administration de l'Université de Montréal (UdeM) pour dénoncer le nouveau processus de recrutement et de nomination de la rectrice ou du recteur et pour recommander que la communauté universitaire ait la possibilité de participer à un processus ouvert. Une copie de la lettre de l'ACPPU sur la question est incluse dans le dossier de réunion.

08. Rapports des comités et des groupes de travail

a. Rapports des comités permanents

i. Liberté académique et permanence de l'emploi

A. Hearn, présidente du Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi, rend compte des travaux du comité. Elle mentionne que le comité travaille à l'élaboration d'un nouvel atelier sur la liberté académique et que la nouvelle agente de la formation de l'ACPPU contribuera à sa mise en œuvre au cours de la prochaine réunion du comité en mars. Le comité continue de surveiller les dossiers et les enquêtes en cours portant sur la liberté académique.

ii. Négociation collective et avantages économiques

S. Blair, présidente du Comité de la négociation collective et des avantages économiques, rend compte des travaux du comité. Ce dernier met actuellement la touche finale au programme du forum pour les négociateurs en chef, prévu pour les 20 et 21 mars. Il tiendra sa réunion régulière avant le forum. S. Blair note que le comité entend établir un modèle de mobilisation et d'organisation qui servira de ligne directrice aux travaux du comité. Ce dernier tiendra une téléconférence dans les prochaines semaines.

Le directeur général s'interroge sur la pertinence de la pratique de l'ACPPU consistant à renvoyer les clauses modèles à l'examen du Conseil et sur l'utilité possible d'envisager une approche différente. S. Blair indique que le comité a discuté de cette pratique à sa dernière réunion en cherchant à savoir ce qu'il pourrait faire en lieu et place. L'idée à la base était que le comité s'emploie à analyser davantage les tendances et les enjeux de la négociation collective et à harmoniser ses travaux à l'appui des activités du personnel affecté à la négociation collective.

iii. Personnel académique contractuel

S. Bose, présidente du Comité du personnel académique contractuel, rend compte des travaux du comité. Ce dernier a tenu une téléconférence le 28 janvier sur la planification préliminaire de la conférence pour le personnel académique contractuel prévue pour les 2 et 3 octobre 2020 à Ottawa. Le comité a discuté des possibilités d'exposés et de thèmes d'ateliers, des contributions de la part des membres du Comité de direction dans le but de promouvoir la participation à la journée d'action du 12 février pour le personnel académique contractuel.

A. Conférence pour le personnel académique contractuel

S. Bose indique qu'une proposition de budget pour la conférence d'octobre 2020 pour le personnel académique contractuel soumise pour examen au Comité de direction est incluse dans le dossier de réunion.

BOSE/SCHROEDER : QUE le Comité de direction approuve en l'état la proposition de budget pour la conférence de 2020 pour le personnel académique contractuel.

ADOPTÉE

iv. Équité

M. Rahman, coprésident du Comité de l'équité, rend compte des travaux du comité. Ce dernier a tenu un appel conférence le 24 janvier. Le coprésident fait le point sur l'avancement de la trousse d'équité qui, l'espère-t-on, sera lancé à l'occasion de l'assemblée du Conseil du printemps; le comité travaille actuellement à la révision de l'ébauche avec l'aide du service des communications. Le comité tiendra sa réunion régulière avant la conférence et examinera un nouveau projet d'énoncé de principes sur la discrimination fondée sur l'âge.

A. Conférence sur l'équité

M. Rahman fait le point sur les préparatifs de la Conférence sur l'équité prévue pour les 21 et 22 février à Ottawa. Une copie du programme de la conférence est incluse dans le dossier de réunion.

v. Bibliothécaires et archivistes

T. Ribaric, président du Comité des bibliothécaires et des archivistes, rend compte des travaux du comité. Ce dernier a tenu un appel conférence le 9 janvier. Il prépare sa prochaine réunion prévue en mars et tiendra une réunion conjointe avec le Comité des francophones pour mener à bien l'élaboration en cours de deux énoncés de principes communs. Le comité a rédigé une ébauche d'une lettre de réponse à l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) pour donner une rétroaction sur un projet de révision de sa publication *Compétences fondamentales*.

b. Rapports des comités relevant du Comité de direction

i. Francophones

Le président du Comité des francophones, S. Jolicoeur, étant absent, la directrice des communications et agente professionnelle du comité, V. Dufour, fait rapport sur la téléconférence que le comité a tenue le 9 décembre. Ce dernier a entrepris la planification préliminaire de la Conférence des francophones de 2021.

ii. Personnel enseignant clinicien

Le directeur général indique que le Comité du personnel enseignant clinicien se réunit une fois par an en août. Un sous-comité a été chargé d'examiner les mesures de protection de la liberté académique ainsi que la protection des lanceurs d'alerte chez le personnel enseignant clinicien.

iii. Personnel académique des collèges et des instituts

Le directeur général indique que le nouveau Comité du personnel académique des collèges et des instituts a tenu sa première réunion en août dernier. Le comité passe actuellement en revue certaines politiques propres au secteur des collèges et des instituts. Il tiendra sa prochaine réunion en août prochain.

c. Rapports des groupes de travail

i. Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire des Autochtones

C. Newhouse, président du Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire des Autochtones, rend compte des travaux du groupe. Ce dernier a collaboré à la rédaction de la version révisée de *l'Actualité en négociation sur l'autochtonisation du milieu académique*, publiée en janvier. Il a entamé les préparatifs préliminaires de la prochaine Conférence pour le personnel académique autochtone qui est prévue pour les 1^{er} et 2 octobre 2021. Après cinq ans d'intégration de la culture autochtone dans le secteur postsecondaire, note le président du groupe, il importe de mettre en place un cadre du travail et des lignes directrices qui permettent aux associations de personnel académique de surmonter les obstacles liés à cet enjeu et de mieux soutenir les membres autochtones du personnel académique dans ce processus. Il met en avant certaines constatations relevées dans un sondage réalisé pour le groupe de travail conjoint de l'Ontario Council of Academic Vice Presidents (OCAV) et pour le Reference Group on Aboriginal Education (RGAE).

ii. Groupe de travail spécial sur la gouvernance

R. Whitaker et M. Schroeder, membres du Groupe de travail spécial sur la gouvernance, donnent un compte rendu des travaux du groupe. En janvier, ils ont tenu une téléconférence axée sur la question des processus d'embauche ouverts et fermés des cadres supérieurs, et ils ont aussi présenté, le même mois, un exposé sur ces deux processus au forum pour les présidents. Ils ont entrepris l'élaboration d'un nouvel énoncé de principes sur les processus ouverts et fermés qui sera abordé plus tard au cours de la présente réunion. Ils examinent actuellement les dispositions des conventions collectives afin d'y relever des clauses exemplaires sur la gouvernance, qu'ils pourraient intégrer dans une trousse d'information sur la gouvernance. Les membres du groupe de travail ont prévu de tenir une réunion dans le cadre de la présente réunion du Comité de direction.

09. Questions organisationnelles

a. **POINT À HEURE FIXE (Vendredi 7 février, 14 h 30)**
Questions financières

i. Rapport financier – Deuxième trimestre clos le 31 décembre 2019

T. Cantin, directeur des finances, ressources humaines et opérations, présente le rapport financier du deuxième trimestre clos le 31 décembre 2019.

iii. Demandes de dégageant

T. Cantin, directeur des finances, ressources humaines et opérations, passe en revue les demandes de dégageant qui ont été reçues jusqu'à présent.

iv. Proposition de budget 2020-2021

T. Cantin, directeur des finances, ressources humaines et opérations, présente la proposition de budget 2020-2021. Il explique qu'en raison de la suspension puis du rétablissement de l'enquête du Système d'information sur le personnel

d'enseignement dans les universités et les collèges, le calcul des cotisations de l'ACPPU en fonction d'un taux pour mille se traduirait par une hausse considérable des cotisations dans la prochaine année. Il présente divers scénarios que le Comité de direction examine au cours de ses délibérations sur le budget proposé, y compris une augmentation graduelle du taux pour mille à 1,5. Le Comité de direction se dit d'accord pour revenir progressivement au taux pour mille au cours des quatre années suivantes : 1,425 en 2020-2021; 1,45 en 2021-2022; 1,475 en 2022-2023; 1,5 en 2023-2024.

BLAIR/RAHMAN : QUE le Comité de direction recommande au Conseil d'adopter la proposition de budget 2020-2021 avec un taux pour mille de 1,425 au cours du prochain exercice et une augmentation graduelle jusqu'à un taux pour mille de 1,5 d'ici 2023-2024.

ADOPTÉE

b. Demandes d'aide financière

i. Projet de recherche sur le commerce et l'investissement du CCPA

Le Comité de direction examine une demande d'aide du Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) pour financer son Projet de recherche sur le commerce et l'investissement.

WHITAKER/BOSE : QUE le Comité de direction recommande que l'ACPPU fasse une contribution de 4 000 \$ au titre du Projet de recherche sur le commerce et l'investissement du Centre canadien de politiques alternatives.

ADOPTÉE

A. Fédération du travail de l'Alberta

Le Comité de direction examine une demande financière de la part de la Fédération du travail de l'Alberta pour l'aider à lutter contre la nouvelle loi antisyndicale envisagée par le Parti conservateur uni de l'Alberta. Une copie de l'article *Should union membership be optional?* – Albertaviews: The magazine for engaged citizens, J. Mortimer et G. McGowan, 1^{er} janvier 2020 – est incluse dans le dossier de réunion.

SCHROEDER/RAHMAN : QUE le Comité de direction recommande que l'ACPPU fasse une contribution de 10 000 \$ à la Fédération du travail de l'Alberta.

ADOPTÉE

c. Rapport du directeur général sur la liberté académique

i. Sujets de préoccupation

A. Déclarations obligatoires sur la diversité

Le directeur général aborde la question des déclarations obligatoires sur l'équité et la diversité qui ont été adoptées par certains établissements postsecondaires. Il indique que l'ACPPU devra fournir des directives aux associations membres sur la question et recommande que le Comité de la

liberté académique et de la permanence de l'emploi et le Comité de l'équité ajoutent ce point à l'ordre du jour de leurs réunions. Sont inclus dans le dossier de réunion : 1) un article de l'Inside Higher Education, *Mathematician comes out against mandatory diversity statements, while others say they continue to be useful – with some caveats*, C. Flaherty, 19 novembre 2019; 2) une offre d'emploi de l'UBC – Campus Okanagan.

B. Liberté académique et liberté d'expression

Le directeur général signale que le principe de la liberté académique extra-muros permet aux membres du personnel académique d'exercer leur liberté d'expression sans craindre la censure ni les représailles de leur établissement. Il souligne le fait que le libellé des conventions collectives de nos membres varie considérablement : certaines conventions comportent une définition très large, d'autres, une définition très limitée. Il recommande que l'ACPPU fournisse aux membres des directives sur la question. Sont inclus dans le dossier de réunion : 1) un article du Vancouver Sun, *UBC event cancelled, debate continues about free expression on campus*, J. Saltman, 2 janvier 2020; 2) un article de CBC Saskatchewan, *Case of killer's poetry ignites conversation about Indigenization and academic freedom*, B. Allen et A. Bridges, 4 janvier 2020.

C. Instituts Confucius

Le directeur général indique qu'il a déjà abordé la question des instituts Confucius lors de réunions précédentes du Comité de direction et qu'aucun nouvel institut de ce type n'a été établi au Canada depuis 2012. Il recommande que ce point soit ajouté à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi. Sont inclus dans le dossier de réunion : 1) un article de l'Inside Higher Education, *Missouri closes Confucius Institute after running afoul of visa rules*, E. Redden, 21 janvier 2020; 2) un article de l'Academia Argument, *Chinese Propaganda Has No Place on Campus*, A. Fulda, 15 octobre 2019; 3) un article de l'Inside Higher Education, *Prosecution in China of student for tweets he posted while studying in U.S. raise free speech concerns*, E. Redden, 31 janvier 2020.

ii. Enquêtes

A. Potter (McGill)

Le directeur général rend compte de l'enquête sur l'affaire Andrew Potter (Université McGill). Le rapport du comité d'enquête spécial de l'ACPPU a conclu à plusieurs atteintes graves à la liberté académique et a recommandé que l'administration de McGill adopte un énoncé de principes sur la liberté académique des administrateurs universitaires. Le directeur général indique que l'APBM et l'administration de McGill travaillent actuellement à l'élaboration de propositions visant à inclure la liberté académique dans les règlements sur l'emploi et dans les nouveaux règlements sur les mesures disciplinaires et les griefs. Les deux parties ont également proposé de créer un comité du sénat sur la liberté académique qui serait habilité à examiner des dossiers. L'ACPPU continue de surveiller l'évolution de la situation.

B. Pyne (Thompson Rivers)

Le directeur général fait le point sur l'enquête concernant Derek Pyne (Université Thompson Rivers). Le comité d'enquête spécial a conclu dans son rapport que la liberté académique intra-muros de M. Pyne a été bafouée et que la TRU semble souffrir d'une faiblesse institutionnelle généralisée lorsqu'il s'agit de comprendre la liberté académique. La TRUFA s'est déclarée préoccupée par certaines conclusions du rapport. L'ACPPU est en discussion avec l'association à propos de la question.

C. Peter Wall Institute for Advanced Studies (UBC)

Le directeur général fait le point sur l'enquête concernant le Peter Wall Institute (Université du nord de la Colombie-Britannique). L'ACPPU a créé un comité spécial chargé d'enquêter sur les circonstances entourant la démission du directeur de l'institut de recherche. Ce comité spécial a terminé sa visite sur place et travaille actuellement à la rédaction de son rapport.

iii. Dossiers

A. Collège de technologie forestière des Maritimes

Le directeur général fait le point sur l'affaire concernant le Collège de technologie forestière des Maritimes. Le litige a pris naissance avec le congédiement du biologiste Rod Cumberland, ardent critique de l'utilisation de l'herbicide glyphosate par l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick, et le « licenciement » de l'ancien directeur général du Collège pour avoir supposément divulgué des informations confidentielles. Rod Cumberland a intenté une poursuite pour renvoi injustifié le 20 novembre 2019.

B. MacDonald (Alberta)

Le directeur général rend compte du litige concernant le chargé de cours Dougal McDonald en poste à l'Université de l'Alberta qui a allégué en ligne que le Holodomor n'avait jamais eu lieu. Diverses voix se sont élevées pour réclamer son congédiement. Selon l'Université, le professeur a fait ses commentaires en tant que simple citoyen et que ses vues ne représentaient pas celles de l'Université.

d. Rapport juridique

i. Litiges

A. *Access Copyright c. Université York*

Le directeur général fait le point sur l'affaire *Access Copyright c. Université York*. Le 12 juillet 2017, le juge Michael Phelan de la Cour d'appel fédérale s'est prononcé contre l'approche de l'utilisation équitable soutenue par l'Université York et a conclu que le tarif provisoire est obligatoire et opposable à l'Université. La Cour d'appel fédérale a tenu une audience en mars 2019. La décision relative à cette cause est toujours attendue.

ii. Sentences arbitrales

A. *Pratt c. Université de l'Alberta*

Le directeur général fait état de la sentence arbitrale rendue dans l'affaire *Pratt c. Université de l'Alberta* où la question en jeu est celle de « l'obligation d'enquêter ». Le tribunal des droits de la personne de l'Alberta a conclu que l'Université de l'Alberta a exercé une discrimination envers une employée à l'essai en n'enquêtant pas pour établir si elle souffrait d'une incapacité dans le contexte de problèmes de rendement au travail, après que l'employée eut soulevé des questions connexes à une réunion avant cessation d'emploi avec son superviseur. Cette décision revêt une importance particulière parce que l'employeur ne peut pas ignorer les indices d'une affection incapacitante.

B. *The Union of Northern Workers c. The Government of the Northwest Territories*

Le directeur général fait état de la sentence arbitrale rendue dans l'affaire *The Union of Northern Workers c. The Government of the Northwest Territories*. Cette affaire met en lumière l'obligation d'enquêter de l'employeur lorsque celui-ci soupçonne que l'employé souffre d'une affection incapacitante et que des mesures d'adaptation sont nécessaires.

iii. Cours et tribunaux

A. *UAlberta Pro-Life c. Governors of the University of Alberta*

Le directeur général fait état de la décision rendue dans l'affaire *UAlberta Pro-Life c. Governors of the University of Alberta*. Un groupe anti-avortement a invoqué une prétendue violation de la liberté d'expression pour manquement dans l'application du code de conduite des étudiants (contre-manifestants) et pour engagement de coûts de sécurité démesurés. L'appel a été partiellement admis, uniquement sur le point des coûts de sécurité. L'affaire revêt une importance particulière du fait qu'elle applique la charte à une université.

B. *Haghir c. University Appeal Board (Saskatchewan)*

Le directeur général fait état de la décision arbitrale rendue dans l'affaire *Haghir c. University Appeal Board (Saskatchewan)*. Un membre du personnel académique clinicien a été suspendu pour vol à l'étalage à la librairie de l'université. L'arbitre a conclu que la faculté de médecine n'avait pas respecté son obligation d'enquêter sur les mesures d'adaptation nécessaires à l'appelant, étant donné les éléments de preuve relatifs à un problème de santé mentale.

e. Rapport sur la négociation collective

Le rapport sur la négociation collective est inclus dans le dossier de réunion.

f. Rapport sur la formation

Le directeur général indique que l'ACPPU travaille à la planification d'un atelier de deux jours sur la syndicalisation et la négociation, qui sera tenu à la fin de février ou en mars,

à l'intention des associations de personnel académique de l'Alberta. L'ACPPU parraine la participation de plusieurs membres d'associations dans tout le Canada à un cours de formation de cinq jours sur l'arbitrage des conflits de travail dispensé par le Centre des relations industrielles de l'Université Queen's. Il annonce que l'ACPPU a embauché une nouvelle agente de la formation qui sera chargée de renforcer le programme de formation des formateurs.

g. Rapport sur la santé et la sécurité au travail

Le rapport sur les activités de l'ACPPU en matière de santé et de sécurité au travail est inclus dans le dossier de réunion.

h. Rapport sur la syndicalisation

Le directeur général rend compte des activités de syndicalisation en cours.

i. Rapport sur les communications

V. Dufour, directrice des communications, indique que le guide d'établissement des coûts des propositions dans une négociation collective, réalisé par Robert Hickey, fait actuellement l'objet d'une mise au point finale en vue de sa présentation et de sa publication en ligne. Une vidéo a été produite pour promouvoir l'utilisation du guide. Le service des communications envisage également de produire un guide à l'intention des nouveaux présidents d'association. Il a de plus entrepris un examen de la section des publications du site web de l'ACPPU réservée aux membres de l'ACPPU.

i. Rapport du comité de rédaction du *Bulletin*

P. McInnis, président du comité de rédaction du *Bulletin*, rend compte d'une réunion du comité. Il mentionne que le *Bulletin* paraît dorénavant huit fois par an et que la grande partie des recettes produites par cette publication provient de la publicité en ligne. Le comité de rédaction a songé à apporter des changements à la qualité du papier utilisé pour la production de la publication, mais a plutôt décidé d'investir davantage dans l'élaboration du contenu.

ii. Journal en ligne de l'ACPPU

P. McInnis indique que trois contributions au nouveau journal en ligne de source ouverte de l'ACPPU ont jusqu'ici été proposées. Le comité de rédaction du journal compte créer une feuille de style et établir un guide de rédaction.

j. Nouveaux membres associés

Le directeur général passe en revue la liste des nouveaux membres associés.

k. Composition des comités permanents

Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi

MCINNIS/SANGARÉ : QU'il soit recommandé au Conseil de ratifier la liste des nouveaux membres désignés en vue de pourvoir aux sièges vacants au Comité de la

liberté académique et de la permanence de l'emploi.

ADOPTÉE

Comité de la négociation collective et des avantages économiques

SCHROEDER/NEWHOUSE : QU'il soit recommandé au Conseil de ratifier la liste des nouveaux membres désignés en vue de pourvoir aux sièges vacants au Comité de la négociation collective et des avantages économiques.

ADOPTÉE

Comité de l'équité

BOSE/WHITAKER : QU'il soit recommandé au Conseil de ratifier la liste des nouveaux membres désignés en vue de pourvoir aux sièges vacants au Comité de l'équité.

ADOPTÉE

Comité des bibliothécaires et des archivistes

RIBARIC/WHITAKER : QU'il soit recommandé au Conseil de ratifier la liste des nouveaux membres désignés en vue de pourvoir aux sièges vacants au Comité des bibliothécaires et des archivistes.

ADOPTÉE

Comité du personnel académique contractuel

Il n'y a aucun siège vacant à ce comité.

I. Prix Bernice-Schrank

La représentante ordinaire R. Whitaker s'abstient de participer à la discussion.

SANGARÉ/MCINNIS : QUE le Comité de direction recommande au Conseil de décerner le Prix Bernice-Schrank à Jeannette Gaudet de l'Université St. Thomas.

ADOPTÉE

10. Politiques de l'ACPPU

a. Énoncés de principes

i. Renouvellement du personnel académique

RAHMAN/NEWHOUSE : QUE le Comité de direction recommande que l'énoncé de principes révisé sur le renouvellement du personnel académique soit approuvé avec les modifications ci-après et transmis au Conseil pour examen :

- QUE le terme « l'université » soit supprimé de la première phrase de la clause 1;
- QUE la nouvelle clause 3 soit modifiée comme suit : « [...] que l'effectif du personnel académique ~~permanent~~ **régulier** suffisant [...] ».

ADOPTÉE

ii. Recrutement de gestionnaires académiques

MCINNIS/SCHROEDER : QUE le Comité de direction recommande que le nouvel énoncé de principes sur le recrutement de gestionnaires académiques soit approuvé et transmis au Conseil pour examen.

ADOPTÉE
3 abstentions

b. Clauses modèles

i. Ouverture et transparence

MCINNIS/BLAIR : QUE le Comité de direction recommande que la clause modèle révisée sur l'ouverture et la transparence soit approuvée avec les modifications ci-après et transmise au Conseil pour examen :

- QUE le titre de la clause 3.1 soit révisé comme suit : « Salaires des ~~administrateurs et membres du personnel~~ des **associations** de personnel académique **non** enseignant ~~de soutien~~ ».
- QUE le sous-paragraphe 3.1 b) soit modifié comme suit : « les salaires de tous les membres du personnel ~~de soutien~~ des associations de personnel académique **non** enseignant [...] ».

ADOPTÉE

c. Politiques administratives et lignes directrices

i. Politique de remboursement des dépenses engagées par les délégués du Conseil

WHITAKER/NEWHOUSE : QUE le Comité de direction recommande que la politique de remboursement révisée des dépenses engagées par les délégués du Conseil soit approuvée avec la modification ci-après et transmise au Conseil pour examen :

- Que le paragraphe suivant soit ajouté au préambule de la politique :
« **Dans le but de réduire les émissions de carbone qui contribuent au changement climatique, les délégués devraient, dans la mesure du possible, privilégier des vols directs et des vols sur des appareils écoénergétiques. Il est recommandé aux délégués voyageant dans un rayon de 300 kilomètres d'Ottawa d'utiliser les moyens de transport en commun (train, autobus) ou de se tourner vers d'autres options comme le covoiturage.** »

ADOPTÉE

ii. Politique de remboursement des dépenses engagées par les membres des comités de l'ACPPU

RIBARIC/MCFALLS : QUE le Comité de direction recommande que la politique de remboursement révisée des dépenses engagées par les membres des comités de l'ACPPU soit approuvée avec la modification ci-après et transmise au Conseil pour examen :

- Que le paragraphe suivant soit ajouté au préambule de la politique :
« **Dans le but de réduire les émissions de carbone qui contribuent**

au changement climatique, les délégués devraient, dans la mesure du possible, privilégier des vols directs et des vols sur des appareils écoénergétiques. Il est recommandé aux délégués voyageant dans un rayon de 300 kilomètres d'Ottawa d'utiliser les moyens de transport en commun (train, autobus) ou de se tourner vers d'autres options comme le covoiturage. »

ADOPTÉE

- iii. Politique de remboursement des dépenses engagées par les participants aux ateliers de l'ACPPU

WHITAKER/NEWHOUSE : QUE le Comité de direction recommande que la politique de remboursement révisée des dépenses engagées par les participants aux ateliers de l'ACPPU soit approuvée avec la modification ci-après et transmise au Conseil pour examen :

- Que le paragraphe suivant soit ajouté au préambule de la politique :
« Dans le but de réduire les émissions de carbone qui contribuent au changement climatique, les délégués devraient, dans la mesure du possible, privilégier des vols directs et des vols sur des appareils écoénergétiques. Il est recommandé aux délégués voyageant dans un rayon de 300 kilomètres d'Ottawa d'utiliser les moyens de transport en commun (train, autobus) ou de se tourner vers d'autres options comme le covoiturage. »

ADOPTÉE

11. POINT À HEURE FIXE (Samedi 8 février, 11 h 30) Affaires relatives au personnel

- a. Rapport du comité du personnel

Le président du comité du personnel, J. Compton, rend compte de la réunion du comité du personnel. Il transmet les informations suivantes : un membre du personnel de direction reste en congé; Chantal Penteado, adjointe administrative, quittera l'ACPPU le 6 février pour se joindre à l'Alliance de la Fonction publique du Canada; un membre du personnel est revenu de congé; la nouvelle agente de la formation, Justine De Jaegher, est entrée en fonction le 20 janvier; une autre employée, Melissa Bendig, a été embauchée pour une durée déterminée à titre d'agente professionnelle en remplacement d'une employée en congé de maternité.

Il fait part de l'annonce prévue d'un nouveau poste de directeur/directrice de la syndicalisation et de la négociation collective. Il n'y a aucun grief actif.

- b. Effectifs et questions administratives connexes

HUIS CLOS

- c. Affaires concernant la direction

BLAIR/RAHMAN : QUE la séance se poursuive à huis clos.

ADOPTÉE

COMPTON/SCHROEDER : QUE la séance reprenne son cours normal.

ADOPTÉE

12. Réunions, conférences et organismes associés

a. Participation à des réunions et conférences

i. Forum pour les agents de griefs principaux, 13 et 14 décembre, Ottawa

Cette question est traitée précédemment sous *le point 04 du Comité de direction – Rapport de la présidente*.

ii. Forum pour les présidents, 18 et 19 janvier, Ottawa

Cette question est traitée précédemment sous *le point 04 du Comité de direction – Rapport de la présidente*.

b. Activités et conférences prochaines

i. Conférence sur l'équité, 21 et 22 février, Ottawa

Le directeur général signale que la Conférence sur l'équité aura lieu les 21 et 22 février à Ottawa. Le Comité de l'équité tiendra sa réunion régulière le 20 février à l'occasion de la Conférence sur l'équité.

ii. Réunions des comités, 6 et 7 mars, Ottawa

Le directeur général indique que les réunions des comités de l'ACPPU se tiendront les 6 et 7 mars à Ottawa.

iii. Comité de la négociation collective des avantages économiques, 19 mars, Ottawa

Le directeur général indique que le Comité de la négociation collective et des avantages économiques tiendra sa réunion le 19 mars à Ottawa à l'occasion du Forum pour les négociateurs en chef.

iv. Forum pour les négociateurs en chef, 20 et 21 mars, Ottawa

Le directeur général indique que le Forum pour les négociateurs en chef se tiendra les 20 et 21 mars à Ottawa.

c. Organismes associés

i. Fondation Harry-Crowe

Il n'y a rien de nouveau à signaler.

ii. SNACPPU

Le directeur général indique que l'assemblée générale triennale du SNACPPU se tiendra à Vancouver le dimanche 3 mai 2020 juste avant l'assemblée du Congrès du travail du Canada prévue du 4 au 7 mai. La convocation à l'assemblée, l'ordre

du jour provisoire, les formulaires d'accréditation et le formulaire de mise en candidature pour les postes du Conseil exécutif national du SNACPPU ont été communiqués aux membres du SNACPPU le 31 janvier.

iii. Fiducie J.H.-Stewart-Reid

T. Cantin, directeur des finances, ressources et opérations, rappelle que la Fiducie de la Bourse commémorative J.H.-Stewart-Reid accorde chaque année une bourse d'une valeur minimale de 5 000 \$ à une étudiante ou à un étudiant inscrit.e à un programme de doctorat d'une université canadienne. Les candidatures sont maintenant acceptées pour l'année universitaire 2020-2021. La date limite pour soumettre une proposition est le 30 avril.

iv. Caisse de défense

Cette question est traitée précédemment sous *le point 07 (a)(ix) du Comité de direction – Affaires relatives aux membres – Caisse de défense de l'ACPPU*.

13. Questions diverses

Aucune autre question n'est à l'étude.

14. Revue de la réunion

La réunion est passée en revue.

15. Éléments d'information

Le directeur général attire l'attention sur deux articles inclus dans le dossier de réunion : 1) un article de Michael Vasquez publié le 6 novembre 2019 dans le journal *Chronicle of Higher Education*, intitulé *A Professor's Year Teaching in Saudi Arabia Was a Nightmare: Should an American College Have Stepped In?*; 2) un article de Francie Diep publié le 28 janvier 2020 dans le journal *Chronicle of Higher Education*, intitulé *Welcome to the Sponsored Campus*.